

Competence Centre Forensik und Wirtschaftskriminalistik : un programme pour l'avenir

Autor(en): **Stofer, Christian**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue économique et sociale : bulletin de la Société d'Etudes
Economiques et Sociales**

Band (Jahr): **61 (2003)**

Heft 3: **Lutte contre la criminalité économique : prévenir, détecter,
réprimer**

PDF erstellt am: **13.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-141359>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

COMPETENCE CENTER FORENSIK UND WIRTSCHAFTSKRIMINALISTIK : UN PROGRAMME POUR L'AVENIR

Christian STOFER

Licencié ès sciences économiques HSG

Assistant auprès de la direction des études et du CCFW

Collaborateur scientifique auprès de la Haute école de gestion de Lucerne

cstofer@hsw.fhz.ch

1. Introduction

Le 10 avril 2003, la Conférence des Directrices et Directeurs des départements cantonaux de justice et de police (CCDJP) a approuvé la création d'une plate-forme de formation pour la mise de commun de toutes les offres de formation continue et de perfectionnement en cours d'emploi dans le domaine de la lutte contre la criminalité économique et du programme de base de l'Ecole suisse de la magistrature. La création, le 20 juin 2003 à Lucerne, du Competence Center Forensik und Wirtschaftskriminalistik (CCFW)¹ pour la Suisse alémanique est la première application concrète de cette décision. Parallèlement, le ci-devant organe directeur « Criminalité économique HES » s'est constitué en association.²

L'association CCFW a pour but la conduite et la promotion du perfectionnement professionnel au niveau suisse, de personnes émanant du secteur public ou de l'économie privée, et qui sont familiarisées avec la prévention, la détection, la poursuite et le traitement de délits.

L'association est composée de représentantes et représentants de la CCDJP, de l'Association suisse des banques, du Département fédéral de justice et de police ainsi que de la Conférence des autorités de poursuite pénale et de l'Institut suisse de police. Des représentantes et représentants de la Suisse alémanique et de la Suisse francophone font partie de la direction du CCFW. Le Conseiller d'Etat de Zoug Hanspeter Uster, directeur du Département de la sécurité, préside l'association.

Le CCFW a été créé conjointement par l'Association et la Haute école de gestion de Lucerne (HEG-LU); l'Association a la responsabilité des objectifs stratégiques, alors que la HEG-LU assure l'exploitation. La création d'une plate-forme analogue en Suisse romande est un objectif à court

terme³.

2. Le CCFW – le perfectionnement des magistrats et la lutte contre la criminalité économique sous un même toit

Le CCFW sera le lieu de formation et d'échange commun aux praticiens des domaines de l'économie privée et de l'administration. Les aspects pratiques du perfectionnement professionnel y font l'objet d'une attention particulière. La transmission des connaissances issues de la pratique et leur application au profit d'un savoir-faire en forensique ou en criminalité économique, ainsi que l'établissement de bases scientifiques et la discussion du contenu des études sont les objectifs prioritaires du CCFW. Ils seront atteints par l'approche analytique de phénomènes criminalistiques importants et des difficultés auxquelles ont été confrontées les autorités ou les entreprises pour les maîtriser. Ces objectifs ne peuvent être atteints que si la conception des processus d'apprentissage du CCFW est en permanence adaptée aux exigences nouvelles. Ces dernières se modifient constamment au gré de processus de transformation et c'est pourquoi elles exigent flexibilité et doigté de la part des formateurs.

3. Le changement est un défi pour l'économie privée et pour l'Etat

Au cours de ces dernières années, l'activité économique nationale et internationale a révélé un nombre considérable d'événements importants à connotation négative dont les médias se sont largement fait l'écho. De nouveaux concepts tels que la «Corporate Governance», les salaires des managers, le «Grounding», le blanchiment d'argent ou la criminalité économique font désormais partie du vocabulaire de tous les jours. Les scandales liés à la découverte de bilans faussés ont suscité une nouvelle interprétation déplaisante de la notion de «comptabilité double». Des dirigeants d'entreprises se surévaluent et dotent leur fonction de nouveaux attributs et de décorations de telle sorte que même des patrons de PME travaillant seuls dans leur entreprise se voient obligés de s'intituler «CEO». Des concepts de gestion développés et expérimentés aux Etats-Unis ces dernières années, tels que l'orientation de l'action entrepreneuriale en fonction des désirs des actionnaires, ont, dans le contexte de la globalisation, influencé les entreprises européennes. Dans le cadre de ce développement et des incitations nouvelles, les comportements des dirigeants d'entreprises et de leurs collaborateurs se sont modifiés, ne suscitant pas que des effets bénéfiques. Il serait trop facile d'attribuer à ces pratiques tous les effets négatifs des agissements des dirigeants et les turbulences commerciales qui y sont liées et dans lesquelles quelques entreprises sont entraînées. De surcroît, il faut aussi se demander dans quelle mesure des concepts, des méthodes et des systèmes de stimulation, repris hors de leur contexte, ont favorisé en Europe l'apparition de crises dans les entreprises, de faillites et de la perte de confiance en l'économie et en toute une génération de dirigeants d'entreprises.

La libéralisation exerce dans notre société une pression incitant tous les acteurs de l'économie de marché à de permanentes adaptations. Elle exige en particulier d'être constamment en mesure de maintenir l'équilibre entre des façons d'agir qu'il faut adapter sans cesse et les exigences de la morale et de l'éthique qui subissent aussi des transformations. Dans ce domaine il est nécessaire de disposer des prestations et des actions propres à permettre aux acteurs de l'économie et de l'Etat de déceler rapidement les risques et les dérapages, afin que l'on puisse prendre à temps les mesures adéquates. Cette compétence fait l'objet d'une constante mise à jour et les techniques y relatives sont sans cesse affinées dans le cadre de la formation continue en emploi du CCFW.

La réunion sous le toit commun du CCFW des objectifs et besoins en formation des domaines privé et public favorise largement l'assimilation des divers rôles et modes de pensée par les étudiantes et étudiants.

4. L'offre du CCFW

Le CCFW dispose de deux domaines d'études. Chaque domaine comporte plusieurs offres de formation dans lesquelles les cours et études postgrades représentent les pièces maîtresses.



Figure: Vue d'ensemble de l'offre de formation CCFW

Le domaine d'études en forensique s'adresse à un cercle fermé. Les procureurs et juges d'instruction en début de carrière acquerront les connaissances et compétences de base en matière de poursuite pénale dans le cours postgrade en forensique I. Ce cours est conçu comme une mise à jour des connaissances que les étudiantes et étudiants ont acquises durant leurs études de droit. Les

domaines suivants figurent au premier plan :

- la criminologie,
- la tactique et la technique criminelles,
- la recherche et l'enquête,
- la psychiatrie forensique, ainsi que
- la médecine légale.

Le cours postgrade en forensique I remplacera dès l'hiver 2004 l'actuel cours de base pour magistrats de l'Ecole suisse de la magistrature. Les expériences réjouissantes faites dans ce cours de base seront reprises dans le nouveau concept d'études. Simultanément l'offre comprend deux nouveaux modules, ce qui permet un approfondissement et un élargissement du cours de base. Il est par ailleurs prévu la mise sur pied d'un cours postgrade en forensique II qui, combiné avec le cours forensique I, donnera accès à un diplôme postgrade.

Le domaine d'études de la criminalité économique s'articule autour de son offre centrale, le diplôme postgrade HES en lutte contre la criminalité économique (EPG-CE). Dans l'offre élargie, nous proposons sur demande des formations spéciales dans le domaine de la criminalité sur Internet. Dans ce cas il s'agit par exemple des deux cours «Enquêteur-TI (Cybercop)» et «Forensique-TI pour enquêteur», que nous proposons aux membres des corps de police en collaboration avec l'Institut suisse de police.

Les EPG-CE s'adressent à des personnes exerçant une activité indépendante ou dépendante dans l'économie privée, dans l'administration ainsi que dans le domaine de la poursuite pénale. Les études, portant sur trois semestres, sont centrées sur les domaines classiques de la délinquance économique, des faillites d'entreprises ainsi que de la criminalité informatique et financière. Dans ce dernier domaine, les questions liées au blanchiment d'argent et au financement du terrorisme font l'objet d'une attention particulière. Les études englobent l'ensemble des thèmes liés à la criminalité économique et visent à transmettre aux étudiantes et étudiants les éléments de connaissance relevant de la criminalistique, de la gestion d'entreprise, du droit et de l'informatique requis pour leur compréhension. Les EPG-CE constituent une formation à long terme pour toute personne désirant voir une place économique et financière propre et forte. Les chargés de cours des EPG-CE favorisent une culture de dialogue et de cours qui suscite de la part des étudiantes et étudiants, provenant des professions les plus diverses, des prises de positions critiques et contradictoires, lors de débats avec leurs collègues, avec les chargés de cours ou encore avec les conférenciers invités. Une des caractéristiques des EPG-CE consiste en un degré élevé de référence à la pratique. La faculté de pouvoir appliquer à la réalité professionnelle quotidienne la matière des cours et les connaissances acquises par les étudiantes et étudiants constitue un objectif central de l'ensemble des cours postgrades. Les

études sont structurées en modules. Alors que le cours préparatoire aux études proprement dites permet aux étudiantes et étudiants une mise à niveau de leurs connaissances, le programme modulaire débute, dans le premier semestre, avec les quatre disciplines centrales, soit

- l'économie,
- le droit,
- la criminalistique, et
- l'informatique.

Au cours du deuxième semestre ces domaines sont approfondis et l'on s'applique à mettre en évidence les interdépendances entre disciplines. En ce sens, ce ne sont pas prioritairement les disciplines scolaires qui sont mises en évidence, mais plutôt la compétence nécessaire à l'action et à la résolution de problèmes posés dans la pratique quotidienne. Le troisième et dernier semestre est consacré à la recherche pratique. Lors d'ateliers, les étudiantes et étudiants analysent des cas concrets en relation avec la criminalité économique. En fonction de faits et de cas constatés, ils élaborent des réponses aux problèmes et questions essentiels posés. En plus de l'orientation pratique, les étudiantes et étudiants doivent aussi maîtriser le savoir-faire scientifique, en rédigeant de manière autonome et sur des bases scientifiques un travail de diplôme traitant d'un thème concret.

5. Quelles perspectives pour le CCFW ?

Une première étape a été atteinte avec succès par la création du CCFW. Ces prochains mois constitueront une phase de consolidation. Il s'agira alors d'adapter les programmes d'études existants aux nouvelles conditions cadre et d'orienter les offres modulaires vers les besoins des étudiantes et étudiants et de leurs employeurs. Quant aux contenus, nous espérons des synergies issues de la rencontre entre partenaires liés aux diverses offres de formation; le CCFW devra savoir exploiter ces possibilités de coopération.

Souhaitant répondre aux attentes, le CCFW va se concentrer prioritairement sur les points suivants :

- Formation continue actualisée et orientée sur la pratique

Les connaissances explicites et implicites en forensique et en criminalité économique, ainsi que leur exploitation contextuelle, ont une importance considérable pour l'économie et les autorités suisses. Par le développement continu de l'offre de cours existante, la recherche constante d'événements criminels, l'organisation de colloques destinés au perfectionnement ou le maintien de relations avec les diplômées et diplômés lors de manifestations spéciales, le CCFW veut, dans un processus de renouvellement permanent, assumer sa place au sein de la société.

- Puissance créatrice sur le plan scientifique

En plus de l'orientation pratique, les travaux scientifiques du CCFW auront une importance croissante. D'une part, les connaissances acquises dans le cadre des travaux effectués en cours d'études feront l'objet de publications, d'autre part, on conduira des projets de recherche propres, concernant des phénomènes ponctuels en forensique ou en criminalité économique.

- Relations publiques

Les travaux du CCFW seront largement accessibles au public au travers de comptes-rendus dans les médias et de l'organisation de séminaires ou de conférences. Par la communication externe, le CCFW vise à rendre objective la discussion de ce qui est couramment appelé la criminalité économique dans l'opinion publique.

Par le regroupement des offres de formation existantes en une même entité et la poursuite cohérente des objectifs fixés, les collaboratrices et collaborateurs du Centre de compétence en forensique et criminalité économique ont le ferme espoir de pouvoir contribuer à une meilleure connaissance des liens économiques complexes, et à une appréciation pondérée entre légalité et illégalité. Vous trouverez, en langue allemande, des informations détaillées et mises à jour sur le CCFW sous www.ccfw.ch.

NOTES

- 1 Nous utiliserons dans le présent texte la dénomination et l'abréviation allemande.
- 2 Cette association porte le même nom que le centre de compétence créé à Lucerne, soit : Competence Center Forensik und Wirtschaftskriminalistik. La raison sociale française de cette association n'ayant pas encore définitivement approuvée, nous utiliserons ici simplement le terme d'association.
- 3 Voir l'article d'Isabelle Augsburg-Bucheli